



Le Portr'éco du vendredi...

**...Clotilde Chapuis et Magali Fournel,
infirmières libérales.**

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Nous sommes deux infirmières libérales. Nous intervenons principalement au domicile des patients qui font l'objet de soins sur prescription médicale dans un rayon de 10 km autour de Saint-Péray. Il est également possible de venir à notre cabinet, sur rendez-vous. Nous pratiquons des soins d'hygiène et de confort ; nous aidons les patients à réaliser leur toilette, à s'habiller, nous les accompagnons dans les gestes de la vie quotidienne avec pour objectif le maintien à domicile.

Nous réalisons également des soins techniques tels que le suivi et l'administration de traitements, la réfection de pansements, des injections, des prises de sang, des perfusions, ...

Nous avons également un rôle important au niveau de la prévention, notamment au niveau du suivi des personnes souffrant de diabète et de pathologies cardiaques.

Qu'est-ce qui a motivé l'ouverture de votre cabinet?

Clotilde : Après une année d'anglais, c'est une conseillère d'orientation, qui au travers d'un bilan de compétences m'a orientée vers ce métier. J'ai réussi le concours d'infirmière et fait mes études à Valence.

J'apprécie que les soins à domicile offrent un éventail varié de soins, de la relation d'aide aux gestes techniques.

En tant qu'infirmière à domicile nous avons la chance de pouvoir travailler en collaboration avec de nombreux professionnels (médecins, kinés, orthophonistes, assistante sociale...) ce qui est très enrichissant.

Magali : Je suis issue d'une famille d'infirmière mais j'ai d'abord travaillé dans le tourisme avant de réussir les concours et de suivre ma formation à Annonay.

Nous avons toujours, toutes les deux, travaillé dans les soins au domicile des patients.

Nous ne voulons pas travailler pour travailler mais prendre le temps de prendre soin des gens. Les visites à domicile permettent de prendre le temps de connaître les patients, les familles. Etre libérale nous permet également de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Mais il est dur de pouvoir trouver quelqu'un avec qui on s'entend. Nous avons eu la chance de nous rencontrer au centre de soins de Tain-l'Hermitage où nous étions toutes les deux salariées et de partager la même philosophie, la même vision des soins.

C'est pour cela que nous avons eu envie de nous mettre à notre compte ensemble. C'est un travail qui demande beaucoup d'investissement et c'est énorme de savoir que l'on peut compter sur sa collègue.

Pourquoi avez-vous choisi Saint-Péray ?

Clotilde : J'habite Saint-Péray depuis 2006. J'y avais un appartement pendant mes études à Valence et je m'y suis définitivement installée avec ma famille une fois diplômée. J'adore la ville. Le cadre de vie est superbe avec son centre-ville à l'esprit village très vivant.

Nous avons eu la chance d'avoir l'autorisation d'y ouvrir notre cabinet car Saint-Péray est classé « intermédiaire » en terme de dotation en infirmiers libéraux. La ville est moins saturée que les communes voisines.

Nous avons été bien aidés par les différents services de la mairie pour les démarches liées à l'ouverture du cabinet.

Magali : J'habite à Tain-L'Hermitage mais je suis ravie que l'on soit installée à Saint-Péray.